

COMMUNE DE VIVEROLS

Adresse : 11 Place de l'Église – 63840 VIVEROLS

Tél : 04 73 95 96 90

MAIL : VIVEROLS@wanadoo.fr

Le 29 mars 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Montant Budget Primitif 2024

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **715 245.06 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

CHAPITRES	BP 2020
011 – Charges à caractère général	279 659.17 €
012 – Charges de Personnel et frais assimilés	243 286.00 €
014 – Atténuation de produits	0.00 €
016 - APA	0.00 €
017 – RSA / Régularisation de RMI	0.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	13 310.00 €
6586 – Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00 €
66 – Charges financières	1 570.17 €
67 – Charges spécifiques	500.00 €
68 – Dotations aux provisions, dépréciations	0.00 €
023 – Virement à l'investissement	161 919.72 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	15 000.00 €
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
TOTAL	715 245.06 €

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2024

CHAPITRES	BP 2020
013 – Atténuations de charges	100.00 €
016 - APA	0.00 €
017 – RSA / Régularisation de RMI	0.00 €
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 154.00 €
73 – Impôts et taxes	59 796.00 €
731 – Fiscalité locale	217 300.00 €
74 – Dotations et participations	122 000.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	50 255.00 €
76 – Produits financiers	2.00 €
77 – Produits spécifiques	100.00 €
78 – Reprises amort, dépréciations, provisions	0.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	222 538.06 €
TOTAL	715 245.06 €

Chapitre 731 : il concerne principalement la fiscalité locale.

Fiscalité attendue au BP 2024 : 194 863 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Les dotations attendues de l'état s'élèveront à 60 641 € soit une augmentation de 28 € par rapport à 2023.

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **553 785.23 €**

Dépenses :

Les principaux investissements de l'année 2024 sont les suivants :

Nature de l'opération	Montant
Acquisition terrains BERILLON	2 099.78 €
Aménagement Terrain Le Breuil	16 000.00 €
Toiture La Poste	30 000.00 €
SIEG – Eclairage Public dans le bourg	5 300.00 €
Chaudière Ancienne Gendarmerie	50 000.00 €
Mausolée Granet	20 000.00 €
SIEG – Optimisation Systèmes de gestion de l'EP	100.00 €
Volets Ecole	30 000.00 €
Mise en conformité des commandes suite optimisation des systèmes	350.00 €
Solaire Dôme – Vestiaire Foot	4 000.00 €
Travaux Mairie – Aménagement bureau secrétariat et salle de réunion	10 000.00 €
Voirie communale 2024	100 000.00 €
Camping	8 000.00 €
Travaux Gîtes	10 000.00 €
Cimetière	20 000.00 €
Sécurité du bourg	5 000.00 €
Chaînes tracteur	3 500.00 €
Ecole – Compteurs calorifiques	4 000.00 €
RADON	3 000.00 €
Enfouissement des réseaux - Les Mas	20 000.00 €
Enfouissement des réseaux Télécom sur poste Eglisolles	27 000.00 €
Divers travaux de bâtiments 2024	30 000.00 €
Appartement Salle des Fêtes	10 000.00 €
Réserve incendie	15 000.00 €
Passerelle camping sur la Ligonne	10 000.00 €
Défibrillateur hameau	2 000.00 €
Enfouissement des réseaux EP Route d'Ambert et Route d'Eglisolles	10 000.00 €

Etat de la Dette :

Montant des annuités : 19 245.00 € décomposé comme suit :

Intérêts : 1 470.17 €

Capital : 17 774.83 €

Capital restant dû en 2024 : 117 774.83 € €

Recettes :

Les subventions d'investissement prévues :

Organismes	Montant
Département	68 650.00 €
DETR	4 437.00 €
REGION	4 875.00 €
Divers (ADEME – DRAC)	19 798.00 €

Un emprunt d'un montant de 52 549.21 € est prévu sur le programme voirie communale 2024 uniquement si besoin

BUDGET EAU

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **56 454.03 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **102 759.81 €**

La principale dépense d'investissement de l'année 2024 sera la recherche et le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux d'eau prévus en 2025. Cette recherche sera commune avec les dépenses d'investissement sur l'assainissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **60 483.90 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **106 671.95 €**

La principale dépense d'investissement de l'année 2024 sera la recherche et le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux d'assainissement prévus en 2025. Cette recherche sera commune avec les dépenses d'investissement sur l'eau

Montant des annuités : 3 152.32 € décomposée comme suit :

Intérêts : 1 152.32 €

Capital : 2 000.00 €